



Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Générale Des Finances Publiques
Direction régionale des Finances Publiques du
Centre Val de Loire et du département du Loiret

Pôle d'évaluation domaniale

Cité administrative Coligny – BAT P3

131 rue du Faubourg Bannier

CS 54211

45042 ORLEANS Cedex 1

Téléphone : 02 18 69 53 12

Mél. : drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Martine FRITSCH

Téléphone : 02 18 69 53 04

courriel : martine.fritsch@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS : 23941797

Réf. OSE : 2025-45285-32543

Le 06/05/2025

La Directrice régionale des Finances publiques du Centre Val de Loire et du Loiret

à

COMMUNE DE SAINT JEAN DE LA RUELLE

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Objet : Cession amiable – espace vert en limite de propriété.

Par saisine en date du 29/04/2025, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession par la commune de Saint Jean de la Ruelle, au profit d'un riverain, d'un terrain d'environ 20 m², au sein du domaine public non cadastré, voisin de la parcelle cadastrée AM n° 521.

Le terrain est situé entre la propriété sis au 2A rue Olympe de Gouges et un alignement d'arbres le long de la voie publique, sur la commune de Saint Jean de la Ruelle.

La bande de 1,5 m de large en nature de talus enherbé est un ancien espace vert qui va faire l'objet d'un déclassement et d'une désaffection du domaine public.

En conséquence, s'agissant d'une parcelle en nature réelle de jardin, une **valeur vénale de 880 €, soit 44 € HT/m²**, peut être retenue.

Le présent avis est valable un an.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques,
et par délégation,

Martine FRITSCH
Inspectrice des Finances publiques